

# Commune d'Aubignas

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 03 mars 2023

### **Présents :**

Serge VILLARD, Nadège BODY, Pascal BOSQUET, Frédéric CHALANCON, Martine CHARLEMAGNE, Sylvie DIMEGLIO, Myriam FIALON, Frédéric CHALANCON, Jean-Michel UCCHEDDU, Lauriane GUNGUI

**Absent :** Lilian BREYSSE qui a donné son pouvoir à Frédéric CHALANCON.

---

### **Ordre du jour**

1. Validation du compte-rendu du Conseil municipal du 13 janvier 2023
2. Approbation des comptes de gestion 2022
3. Présentation des comptes administratifs 2022 pour la commune, l'eau et l'assainissement
4. Délibération autorisant l'adhésion des modalités de fonctionnement des demandes d'autorisation d'urbanisme
5. Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2023
6. Questions d'actualités
  - Mise en place de compostage partagé au village
7. Questions diverses

Le maire ouvre la séance en remerciant Lauriane GUNGUI, secrétaire de la mairie d'Aubignas pour sa présence et la qualité de son travail. Lauriane présente les comptes administratifs et de gestion de la commune.

### **1. Validation du compte-rendu du Conseil municipal du 13 janvier 2023**

**Compte-rendu validé à l'unanimité.**

### **2. Approbation des comptes de gestion 2022**

Après la présentation des budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 et l'information sur les différents détails du budget 2022, le Conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Il est noté qu'il est essentiel d'être prudent sur les dépenses en 2023 en plus de celles déjà prévues.

**Comptes de gestion votés à l'unanimité.**

### **3. Présentation des comptes administratifs 2022 pour la commune, l'eau et l'assainissement**

- **Commune**

#### **Investissement**

Dépenses                      Prévu : 60 474.75 €                      Réalisé : 23 538.52 €

Recettes                        Prévu : 81 773.34 €                      Réalisé : 36 861.42 €

#### **Fonctionnement**

Dépenses                      Prévu : 482 353.86 €                      Réalisé : 375 993.05 €

Recettes                        Prévu : 317 200.85 €                      Réalisé : 367 847.18 €

#### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement : - 7 975.69 €

Fonctionnement : 157 007.14 €

Résultat global : 149 031.45 €

**Votés à l'unanimité.**

- **Eau**

#### **Investissement**

Dépenses                      Prévu : 77 576.35 €                      Réalisé : 6 525.75 €

<u>Recettes</u>	Prévu : 46 616.06 €	Réalisé : 14 546.72 €
<b>Fonctionnement</b>		
<u>Dépenses</u>	Prévu : 109 804.86€	Réalisé : 39 641.56 €
<u>Recettes</u>	Prévu : 46 325.75 €	Réalisé : 46 329.53 €
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>		
<u>Investissement</u>	38 981.26 €	
<u>Fonctionnement</u>	70 167.08 €	
<u>Résultat global</u>	109 148.34 €	

#### **Votés à l'unanimité.**

##### **- Assainissement**

#### **Investissement**

<u>Dépenses</u>	Prévu : 53 057.10 €	Réalisé : 7 811.60 €
<u>Recettes</u>	Prévu : 11 282.56 €	Réalisé : 11 282.56 €

#### **Exploitation**

<u>Dépenses</u>	Prévu : 15 458.56 €	Réalisé : 14 757.21 €
<u>Recettes</u>	Prévu : 16 824.46 €	Réalisé : 13 022.88 €

#### **Résultat de clôture de l'exercice**

<u>Investissement</u>	45 245.50 €
<u>Fonctionnement</u>	- 3100.23 €
<u>Résultat global</u>	42 145.27 €

#### **Votés à l'unanimité.**

#### **4. Délibération autorisant l'adhésion des modalités de fonctionnement des demandes d'autorisation d'urbanisme**

Les instructions d'urbanisme commencent par un dépôt des dossiers à la mairie puis sont pris en charge par le service Urbanisme de la Communauté de communes. Le constat est fait que ce service est efficace et respecte les délais. La convention du service des droits des sols, géré par la Communauté de communes se termine et doit être renouvelée cette année.

Le Conseil municipal approuve l'adhésion de la commune au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme, approuve les termes de la convention régissant le fonctionnement dudit service entre la commune et la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. Il autorise le maire à signer ladite convention annexée à la présente décision.

#### **Délibération votée à l'unanimité.**

#### **5. Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2023**

##### **1<sup>e</sup> : CITY PARK**

Travail pour le budget 2023.

Une réunion est prévue le mercredi 22 mars entre la Mairie et les entreprises ARLAUD TP, SATP et TRANSALP au terrain de foot. La réunion de pré-chantier pour le terrassement est programmée le 22 mars à 10h. La livraison des éléments est prévue le 05 mai sur place. L'installation est fixée du 09 au 12 mai.

Un acompte de la DETR a déjà été versé.

##### **2<sup>e</sup> : Voirie**

Certains travaux prévus sont en cours ou à venir. Les crédits alloués à la voirie doivent rester raisonnables.

A effectuer :

##### **Route de Largelas**

Chemin des roseaux : mise à niveau d'1 regard réalisé l'an dernier

Chemin des combes dégradé à cause des épisodes cévenols et au passage d'engins de chantier

Régler le problème de sécurité en allant au Bois perdu

Pont des combes : 1 devis a été fait par ALLIGIER TP.

Le Syndicat du Rhône au Coiron fait une étude de réaménagement. Une rencontre est prévue le jeudi 9 mars à cet effet. Ils proposent d'aménager la rivière à leur frais. A la commune de prendre en charge l'ouvrage d'art.

Rue des Arceaux : devis de Mickael Dubois pour 2255€ pour éviter à l'eau de rentrer dans certaines maisons.

Chemin communal quartier Le Bouchet. Lors des crues, de la terre et du gravier sont entraînés sur le chemin. Mettre du béton ;

Route de la Mûre : trous en formation à reboucher. Devis à demander sur une partie du tracé.

### **3<sup>e</sup> : Fossés à nettoyer**

Route de la Mûre ; Route de la Treille ; Route du Coiron ; L'Aiguille ; Carrefour des 4 soleils  
Entreprise repérée : ARLAUD TP.

### **4<sup>e</sup> : Débroussaillage**

Le débroussaillage des lieux habituels est prévu. D'autres sont à envisager :

Autour du réservoir de l'Aiguille, des poubelles de la Mûre (installer un grillage pour éviter que les ordures s'envolent et se répandent), de la station d'épuration, de l'ancien cimetière et du terrain de foot.

### **5<sup>e</sup> : Ancien cimetière**

L'intervention des élèves du Pradel est fixée pour les dates du 11, 13 et 20 avril.

La préparation du terrain devra être faite en amont.

### **6<sup>e</sup> : Travaux en régie**

Une douche est prévue au garage des chasseurs. Elle sera à disposition de l'agent technique municipal dont l'utilisation est nécessaire après certains travaux.

Au niveau de la source de la Fare : installation d'un cadre avec porte cadenassée et étanche sur le dessus pour permettre au toit d'être hermétique aux passages d'animaux ou autres éléments indésirables.

Devis demandé.

### **7<sup>e</sup> : Nettoyage du réservoir de Rameras**

Un avis technique doit être demandé auprès de l'entreprise AUDOUARD pour éviter d'avoir trop de pression dans les tuyaux. En attente de devis.

### **8<sup>e</sup> : Remise en état du réservoir de l'Aiguille**

Un devis a été proposé il y a 6 mois auprès de la SAUR et FREYSSINET aux environs de 100 000€. Il a été inscrit au budget de l'eau. Certaines modifications sont à prévoir. Une demande de subventions pour une prise en charge à 80% a été faite. La question est à régler en 2023 ou 2024 en fonction des accords de subvention.

**Validé à l'unanimité.**

Beaucoup de dispositifs sont à mettre en place mais il faut prendre du temps pour rédiger les dossiers, faire les demandes. Comme tout ne peut pas être réalisé, il est nécessaire de prioriser.

## **6. Questions d'actualités : Mise en place de compostage partagé au village**

Les 3 composteurs ont été récupérés à Cruas. Le montage sera réalisé par l'agent technique municipal accompagné d'une technicienne de la Communauté de communes. Tous les habitants du village sont invités à l'inauguration de la Placette de compostage le samedi 11 mars à 11h à l'espace Basalte. Ce sera l'occasion d'expliquer l'importance du compostage, le fonctionnement et de distribuer les biosceaux.

## **7. Questions diverses**

### **- Cantine :**

Une réunion a eu lieu pour faire le point sur les repas. Les problèmes évoqués concernent les quantités réduites, la cuisson des légumes, la qualité du pain du mardi et les repas végétariens trop épicés. Il a été rappelé que 51% des produits sont locaux avec 20% issus de l'agriculture biologique et une bonne partie en produits AOC.

### **- Commission des impôts :**

La date est fixée au lundi 20 mars à 18h30.

**Date du prochain conseil** : le 7 avril 2023

***Fin du conseil à 23h10  
La secrétaire de séance.***